


Par la présente, je soussigné(e)....., reconnais avoir pris connaissance des garanties santé mise en place à titre obligatoire par mon employeur.

Je sollicite une dispense d'adhésion à ce dispositif de protection sociale complémentaire proposé par mon employeur, du fait suivant **(cochez la situation appropriée)** :

MON CONTRAT DE TRAVAIL CHEZ ITG	MA SITUATION	LES PIECES SONT A TRANSMETTRE AU SERVICE RH (votreservicerh@itg.fr)
JE SUIS SALARIE(E) EN CDD	<input type="checkbox"/> mon CDD est de moins de 12 mois	→ je n'ai pas besoin de fournir de justificatif
	<input type="checkbox"/> mon CDD est de plus de 12 mois	→ je fournis une attestation justificative en cours de validité
JE SUIS SALARIE(E) EN CDI	<input type="checkbox"/> je dispose déjà d'une couverture mutuelle souscrite à titre privé	→ je fournis une attestation justificative en cours de validité
	<input type="checkbox"/> je dispose déjà d'une couverture mutuelle dans le cadre d'un contrat collectif : <ul style="list-style-type: none"> - je suis couvert par la mutuelle d'un autre employeur ou par le contrat d'entreprise de mon conjoint avec obligation ayant droit famille ¹ ; - je bénéficie du régime de base obligatoire local d'assurance maladie du Haut-Rhin, du Bas-Rhin et de la Moselle ² ; - je bénéficie du régime complémentaire d'assurance maladie des industries électriques et gazières ³ ; - je bénéficie du régime complémentaire des fonctionnaires et agents de droit public ⁴ ; - je bénéficie du régime complémentaire des collectivités territoriales et de leurs établissements publics ⁵ ; - je suis non-salarié bénéficiant d'un contrat groupe issu de la loi 94-126 du 11 février 1994 (dispositif Madelin). 	→ je fournis une attestation justificative en cours de validité
	<input type="checkbox"/> je dispose déjà d'une couverture complémentaire CMU ou d'une aide à l'acquisition d'une complémentaire santé	→ je fournis une attestation justificative en cours de validité
	<input type="checkbox"/> je suis salarié à temps partiel dont l'adhésion au système me conduirait à m'acquitter d'une cotisation au moins égale à 10% de ma rémunération brute	→ je n'ai pas besoin de fournir de justificatif

 Attention à l'échéance de votre couverture en cours, vous devez adhérer à la mutuelle d'ITG si vous êtes toujours salarié(e)

Tout salarié ne fournissant pas le justificatif approprié est réputé adhérer au dispositif. Dans ce cas, la part salariale de la cotisation d'assurance sera prélevée directement sur le salaire.

Je déclare avoir été clairement informé(e) des conséquences de mon choix, notamment :

- du fait que cette demande de dispense entraîne l'absence du financement de mon employeur de cette couverture
- du fait de la perte totale du bénéfice des garanties.

Fait à, le

Signature (Nom, Prénom)

¹ En application des conditions du 6^{ème} alinéa de l'article L 242-1 du Code de la Sécurité Sociale

² En application des articles D. 325-6 et D. 325-7 du Code de la Sécurité Sociale

³ En application du décret n° 46-1541 du 22 juin 1946

⁴ En application du décret n° 2007-1373 du 19 septembre 2007

⁵ En application du décret n° 2011-1474 du 8 novembre 2011